

Ajournement d'été

Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 h 3.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION D'AJOURNEMENT POUR LE CONGÉ D'ÉTÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion modifiée de M. Pinard:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera au moment de l'adoption de la présente motion, demeure ajournée jusqu'au mercredi 15 octobre 1980. Toutefois, si, à un moment quelconque antérieur à cette date, madame le Président, après consultation avec le Gouvernement, devient convaincue que, dans l'intérêt du public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, elle peut faire connaître, par avis, qu'elle a acquis cette conviction et la Chambre se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date, et

Que, si madame le Président n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur adjoint ou le vice-président des Comités ou le vice-président adjoint des comités agisse en son nom aux fins de cet ordre.

M. l'Orateur adjoint: A 5 heures, lorsque le débat sur la motion a été interrompu, c'était le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) qui avait la parole.

l'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur l'Orateur, maintenant que nous avons eu l'occasion de dîner, le NPD va aller chercher quelques députés à la salle à manger pour être sûr d'avoir au moins dix députés à la Chambre afin de pouvoir rejeter toute motion qui ailler à l'encontre de leurs petits intérêts basement matérialistes.

Je tiens à poursuivre mon allocution. Avant que la séance ne soit suspendue pour le souper, j'ai eu l'occasion de donner notre avis sur les initiatives que le gouvernement a prises jusqu'à présent dans le domaine énergétique en général et je disais que la situation était préoccupante.

Je suis heureux de constater que le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) soit ici car il a rarement eu l'occasion d'entendre des propos inspirés par le simple bon sens. Il devrait rester plus souvent à la Chambre pour écouter ces discours, ce qui lui éviterait de retarder les travaux de la Chambre et de lui faire perdre son temps comme il le fait maintenant.

Avant l'heure du dîner, j'ai déclaré que le bilan du gouvernement actuel en matière d'énergie était plutôt lamentable. Il n'a pris virtuellement aucune initiative dans le domaine de l'énergie et n'a présenté aucune mesure législative. Aucune des initiatives mentionnées dans le discours du trône n'a encore été présentée.

Il est stupéfiant de nous retrouver dans la situation actuelle où les néo-démocrates, les alliés naturels du gouvernement, comme le premier ministre (M. Trudeau) les a appelés si souvent, font une scène pour créer l'illusion que leur politique diffère beaucoup de celle du gouvernement. Nous savons bien qu'à toutes fins pratiques, le gouvernement libéral, depuis qu'il a pour chef l'actuel premier ministre, est toujours resté au pouvoir grâce à ces mêmes néo-démocrates. Aussi, ces derniers auraient mauvaise grâce aujourd'hui à prétendre parler au nom des intérêts des Canadiens, alors qu'ils maintiennent les libéraux au pouvoir depuis 12 ans en votant comme eux, surtout quand ces derniers sont minoritaires. Les Canadiens vont y réfléchir pendant le débat d'ajournement. Ils vont se demander s'il n'y a pas un brin d'hypocrisie dans ce que les néo-démocrates sont en train de faire.

Ce qui me préoccupe c'est de voir que la politique énergétique du gouvernement, appuyé par le NDP, est stagnante. Mais ce qui est encore plus inquiétant et affligeant, c'est que le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) aient attendu aux tout dernières semaines ou mois avant l'expiration des accords existants au Canada pour aborder toute la question de la politique énergétique y compris le prix du pétrole canadien. Nous avons dépassé l'échéance du 24 juin et nous bénéficions actuellement, jusqu'à la fin de juillet, d'une prorogation dont sont convenus les provinces productrices et le gouvernement fédéral.

On se serait normalement attendu à une activité fébrile en juillet et à un mois chargé de négociations en vue d'un nouvel accord, mais non, nous allons ajourner. La rencontre entre le premier ministre et M. Lougheed n'aura lieu que le 24 juillet, six jours à peine avant que n'expire le délai de prorogation. Bien des Canadiens ne comprennent pas parfaitement ce qui pourrait se passer si le gouvernement fédéral et les provinces productrices ne parvenaient pas à un accord. Au cours de ces négociations, le gouvernement s'emploie à défendre certains points fondamentaux.

La question principale, à mon avis, est celle du partage des revenus et du recyclage des fonds que continueront à recevoir les provinces productrices. Le gouvernement s'intéresse particulièrement à l'Alberta parce que c'est de loin la province qui produit le plus de pétrole au Canada. Nous devons examiner ce qui se passe actuellement durant ces pourparlers.

Après avoir étudié et observé la situation—malheureusement dans les coulisses à l'heure actuelle—je peux affirmer que les parties sont loin d'être d'accord. Le gouvernement fédéral tente d'accaparer une proportion plus importante des revenus du pétrole. On prétend que c'est ce que le gouvernement fédéral tente de faire. Il envisage certaines solutions en recourant au prix pondéré du pétrole, obtenu en combinant d'une certaine manière le pétrole ancien et nouveau. Grâce à ce processus, on réduira régulièrement le Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole, qui permet de niveler le coût du combustible importé, en faisant payer une redevance quelconque aux raffineries. C'est une mesure que le gouvernement fédéral envisage dans ses négociations avec les provinces productrices.